

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARES

Du mardi 24 juin 2025 à 19 h à 20 h 50

Etienne Fleury, président, ouvre la 61^{ème} assemblée générale ordinaire à 19 h 00 et salue la présence de Annick Sudermann - vice-présidente de la CAF, Nicolas Matt - vice-président à la CEA, Anne Reymann - conseillère de la CEA, Françoise Nassany - déléguée de la préfète à l'égalité des chances, Noura Abidali - vice-présidente de la FD CSC 67, Zohra Hamou Lhadj - déléguée de la FD CSC 67, Pierre Jakubowicz - conseiller municipal, Rebecca Breitmann - conseillère municipale, Guillaume Libsig - adjoint à la Ville de Strasbourg en charge de la vie associative, l'animation urbaine, la politique jeunesse et l'éducation populaire, Dan Gompel - commissaire aux comptes Auditoria, Ridouane Amedah - chef du service jeunesse éducation populaire à la Ville de Strasbourg, Philippe Schnitzler - chargé de mission jeunesse éducation populaire à la Ville de Strasbourg, Elodie Ségura - chargée de mission territoire Conseil des XV-Orangerie-Rotterdam, Annie Broglio - présidente du Centre Social et Culturel Au-Delà des Ponts, Jean-Romain Heu - président du Centre Social et Culturel CARDEK, Alexis Taube-Le Guern - président du Centre Culturel et Social Rotterdam, Éric Fries-Guggenheim - CompoStra, Clotilde Paul-Boncour - Equipe Saint-Vincent, Laetitia Craig - LifeTime Projects, Anne-Laure Ayad et son équipe - Vilaje.

Le Président accueille les participants, les remercie de leur présence et particulièrement les partenaires associatifs, institutionnels et financiers, ainsi que les élus.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2024
Remarque pour le PV de l'AGE : corriger « au décision » et remplacer par « aux décisions ».
 - Le PV de l'AGE 2024 est adopté à l'unanimité.
 - Le PV de l'AGO 2024 est adopté à l'unanimité.

Tous les votes de cette AGO 2025 figurent dans un tableau en page 12

2. Rapport moral du Président pour l'exercice 2024-2025

Les membres ont pu en prendre connaissance à travers la lecture faite par Etienne Fleury, administrateur bénévole et Président de l'ARES.

« C'est avec une émotion sincère que je prends la parole aujourd'hui pour vous présenter ce rapport moral. Car 2024 a été une année marquante : exigeante, parfois incertaine, mais aussi porteuse de beaux élans collectifs, d'engagements partagés et d'un réel souffle d'espoir.

[Une année placée sous le signe des 60 ans de l'ARES](#)

Notre association a célébré en 2024 ses 60 ans d'existence. Un anniversaire important, que nous avons souhaité vivre pleinement à travers des événements festifs, culturels et intergénérationnels.

Je pense à la déambulation musicale du mois d'avril comme un prélude ouvrant les festivités et à la 1^{ère} édition des journées 1001 cultures, qui ont mis en lumière la richesse de la diversité de notre quartier, dans un esprit d'ouverture, de partage et de découverte ou encore à cette belle journée de juillet autour de la musique et du handicap, qui a rappelé l'importance de l'inclusion.

Enfin, comment ne pas évoquer ce week-end de décembre, fort en émotions, qui a réuni anciens salariés, bénévoles, partenaires... et qui a montré, s'il le fallait, que l'ARES est une grande famille.

Ces moments ont été l'occasion de renforcer nos liens, de faire venir de nouveaux visages et de réaffirmer notre place au cœur du quartier.

[Une mobilisation collective dans un contexte tendu](#)

2024 a également été une année marquée par un climat politique et législatif instable, qui a fragilisé bon nombre d'associations comme la nôtre.

Les incertitudes autour de dispositifs tels que le FLE ou le CLAS ont pesé sur notre sérénité. Mais face à cela, nous n'avons pas baissé les bras.

Nous nous sommes mobilisés collectivement, avec d'autres structures, pour défendre nos actions et rappeler leur utilité auprès des financeurs et des pouvoirs publics.

Des décisions difficiles ont dû être prises : la fermeture administrative de nos 2 centres sociaux (ARES Ankara et ARES La Parenthèse) en août et en décembre. Ces choix, s'ils ont permis de limiter certaines dépenses, ont aussi eu des conséquences pour nos usagers, en particulier ceux qui ne partent pas en vacances. Ce sont des arbitrages que nous avons faits avec responsabilité mais non sans regrets.

[Engagement bénévole, gouvernance et finances](#)

Heureusement, face aux contraintes, la mobilisation n'a pas faibli.

Nos bénévoles continuent d'être une force essentielle pour l'ARES. Leur présence dans l'organisation des événements, dans les commissions, dans la vie quotidienne est précieuse. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Je salue également l'arrivée de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration. Leur regard neuf et leur implication ont renforcé une gouvernance sereine et constructive.

Côté finances, la commission dédiée a poursuivi un travail important, notamment autour du mécénat, en espérant que cela porte ses fruits.

Et la révision de nos statuts, adoptée en Assemblée Générale Extraordinaire, représente une étape structurante pour l'avenir de notre association.

Partenariats renforcés et reconnaissance institutionnelle

Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien de nos partenaires.

Je remercie sincèrement la Ville de Strasbourg, la CAF, la Collectivité Européenne d'Alsace et l'État, ainsi que tous les partenaires associatifs qui marchent à nos côtés.

Je tiens à souligner l'aide exceptionnelle accordée par la CAF et le prêt obtenu de la FD CSC nationale via la FD CSC 67, qui ont permis de stabiliser temporairement notre situation financière.

Perspectives et ancrage territorial

Le territoire sur lequel nous agissons évolue.

Depuis le 1er janvier 2024, deux nouveaux quartiers prioritaires – Spach-Rotterdam et Jura-Citadelle – étendent notre champ d'action et nous engage davantage à agir au plus près de ses habitants.

Oui ! nous nous engageons pleinement dans cette nouvelle étape, avec la volonté d'aller à la rencontre des habitants, de co-construire, de renforcer les partenariats de terrain.

L'année à venir devra être celle d'une communication plus visible et fédératrice, d'un travail renforcé sur la recherche de financements et d'une créativité collective pour répondre à des besoins sociaux toujours plus forts.

Conclusion

En conclusion, cette année 2024 a une nouvelle fois démontré la solidité de notre structure, la vitalité de notre réseau de bénévoles, la compétence et la résilience de nos équipes salariés.

Malgré les incertitudes, les tensions budgétaires, les mutations sociales, l'ARES reste debout. Fidèle à ses valeurs d'ouverture, de solidarité, de citoyenneté.

Je veux remercier du fond du cœur toutes celles et ceux qui rendent cela possible : bénévoles, salariés, habitants, partenaires.

Continuons à avancer ensemble, à coopérer, à inventer. Pour que l'ARES reste, pour longtemps encore, un lieu d'humanité, de culture, de dialogue et de partage.

Merci à toutes et à tous. »

3. Rapport d'activités 2024

En complément des panneaux exposés dans le hall d'accueil par les différents pôles permettant aux participants d'échanger avec les équipes, l'ARES a choisi de présenter quatre activités.

3.1 Pôle vie sociale : programmation culturelle du nouveau musée zoologique.

Anne-Kéo Sivoravong, responsable du pôle et Joanne Hughes, chargée de médiation au musée zoologique, présentent ce projet culturel. La démarche participative mise en place entre 2022 et 2024, pendant la fermeture du musée, a permis de travailler sur sa programmation culturelle. Cette démarche s'est articulée autour de la consultation par questionnaires, d'ateliers participatifs avec des familles, des parents, des étudiants, des personnes porteuses de handicap mental. La concertation s'est poursuivie pour associer les habitants lors de l'ouverture prévue en fin d'année.

Deux dispositifs ont été mis en place :

- Un crash test sur une activité avant l'ouverture aux visiteurs.
- Un café des voisins pendant lequel l'équipe du musée se déplace pour recueillir les avis, souhaits, besoins, remarques auprès des habitants.

En février 2025, une restitution publique a permis aux habitants de présenter les résultats aux 80 participants présents. Ces éléments serviront de boussole pour la programmation du musée.

3.2 Pôle d'activité enfance-jeunesse : séjours 2024

Laetitia Thurnherr, responsable du pôle Enfance-Jeunesse donne un coup de projecteur sur les séjours. Le but de ces séjours n'est pas d'aller loin, ni de faire des choses extraordinaires, mais surtout de fédérer les groupes en créant des moments de partage, de favoriser la découverte, de vivre des expériences et de les vivre ensemble, de devenir autonome, de mettre en place des actions d'auto-financement. C'est ainsi que deux séjours ont eu lieu pour le secteur Enfance, l'un à La Bresse en mars 2024 avec 19 enfants, 7 garçons et 12 filles, l'autre à

Luttenbach en juillet 2024 avec 20 enfants, avec une parité parfaite garçons/filles. Deux autres séjours pour le secteur Jeunesse ont permis à 11 enfants, 4 garçons et 7 filles, d'aller à Gérardmer en avril 2024 et en juillet 2024, à 11 enfants, 3 garçons et 8 filles d'aller dans le Jura. Ce sont ainsi 50 enfants différents qui ont pu participer à ces séjours.

3.3 Ecole de musique : le réseau des écoles de musique de Strasbourg

Alexandra Muckensturm, coordinatrice pédagogique de l'école de musique de l'ARES présente l'activité de ce réseau qui s'est réuni au moins une fois par mois pour décider des projets de l'année tant ceux de l'orchestre partagé des 17 écoles de musique de Strasbourg, que ceux du chœur partagé. Des concerts ont eu lieu à l'occasion de la Saint Patrick, de Noël, de la nuit des musées, du Festival de percussions. En juin 2025, d'autres concerts ont eu lieu au conservatoire de Strasbourg et dans l'église Saint Thomas.

Ces projets sont une vraie chance pour les élèves ; ils offrent de belles opportunités pour la pratique et pour se produire grâce à l'école plutôt que de devoir avoir recours à des cours privés.

Alexandra Muckensturm félicite les professeurs de musique, Valérie Rengert et Fabien Urbes qui contribuent à faire tourner cette école.

3.4 Pôle activité pour tous : les 1001 cultures des 60 ans de l'ARES

Fanny Taulou, responsable de ce pôle, fait référence aux spectacles qui se sont déroulés dans la salle du Tambourin. Au-delà des parents venus voir le spectacle de leurs enfants, ils ont réuni un public varié, avec des associations et des partenaires de l'ARES.

Même si la météo a été moins favorable le dimanche, beaucoup de remerciements sont parvenus à l'équipe.

4. Rapport financier 2024

La commission finances a délégué à Fabien Urbes la présentation du budget en l'absence du trésorier.

Le début de l'année a été difficile et la mise en œuvre de la feuille de route soutenue par le CA a permis de dégager un bilan positif. La sortie de cette année complexe a imposé des économies réalisées à tous les étages grâce à la mobilisation de tous les salariés, des financeurs et particulièrement grâce au fond d'aide exceptionnel de la CAF.

4.1 Compte de résultats/analyse des charges

Compte 60 : - 9123 € (-5,44%) notamment grâce à l'optimisation des achats et la rationalisation de la charge traiteur.

- Augmentation des coûts fluides d'électricité : + 6136 €

- Baisse achats liés aux activités : - 4975 €

- Baisse achats traiteur ALSH : -12170 €

Compte 61 : - 7222 € (-1,99%), notamment grâce à la réduction des coûts d'entretien ménage.

- Augmentation des coûts de sous-traitance activités : + 13862€

- Réduction des coûts d'entretien ménage : - 6135 €

- Réduction des coûts de maintenance bâtimentaires.

Compte 62 : - 1307 € (-1,56%), reste assez stable, notamment grâce à la réduction des coûts téléphonie portable (changement d'opérateur) et au moindre recours à l'avocat.

- Augmentation des coûts liés aux projets des pôles (séjours) : + 10856 €

- Baisse honoraires expert-comptable : -1962 €

- Baisse honoraires avocat : - 2184 €

- Baisse coût téléphonie portable : - 2832 €

Compte 63 : - 10 962 € (-14%), notamment grâce au remboursement exceptionnel du reliquat par la Ville

-Décalage dans les provisions Taxes Ordures Ménagères années antérieures : - 9 889 €

Compte 64 : - 41 595 € (- 3,40%), notamment grâce à l'absence de ruptures conventionnelles et de licenciements, au travail sur les prises de congés payés et au lissage des formations obligatoires.

-Faible augmentation des appointements : + 4 436,71 € (malgré le changement de classification)

-Baisse provisions congés payés : - 5 116 €

-Baisse charges congés payés : - 2 598 €

-Baisse indemnités rupture et licenciement : - 29 319 €

-Baisse formation du personnel : - 13 767 €

4.2 Compte de résultats - Charges 2024/2023

Charges		Réalisé 2023	Réalisé 2024
60	Alimentation, fournitures, matériel pédagogique et activités, fluides...	167 676 €	158 554 €
61	Sous-traitance, ménage, contrôle et maintenance, entretien, assurances	361 654 €	354 432 €
62	Honoraire légal, télécom, banque, cotisations, frais conseils et AG	83 614 €	82 306 €
63	Taxes salaires, formation continue, ordures, redevances	77 678 €	66 716 €
64	Appointements, cotisations, prévoyance, mutuelle, charges sociales, formations	1 220 923 €	1 179 329 €
65-66-67-69	Sacem, intérêts, charges exceptionnelles et de régulation	15 402 €	3 220 €
68	Dotations amortissement, fonds, ...	7 826 €	13 642 €
Total charges		1 934 773 €	1 858 199 €
Résultat			- 76 576 €

En synthèse, cette analyse des charges met en évidence une économie de 76 576 € par rapport à l'année précédente, soit 4% du budget global. Ce bon résultat a été obtenu grâce au travail d'équipe et à la réflexion à laquelle tous les personnels ont été associés.

4.3 Compte de résultats/analyse des produits

Compte 70 : + 10 808 € (+1,7%)

- Maintien des participations des usagers entre autres, suite au travail sur la tarification de l'ARES mis en place à la rentrée 2023 (analyse sociologique des usagers, augmentation pour certaines tranches, etc.) : 600 181 € (total participation usagers 2024)

- Augmentation des MAD (mise à disposition de salles) : + 5 644 €

L'ARES ne souhaite plus s'inscrire dans une posture unique de prestation financière des MAD mais bien, en partenariat avec les associations du territoire et/ou partenaires associatifs pour l'animation de la vie sociale du territoire en lien avec nos projets sociaux.

Comptes 73 & 74 : + 172 746 € (+ 9%), la baisse de la subvention de la Ville est liée à une modification de fléchage de la subvention, sur le CLAS et le FLE ; l'augmentation de la CEA pour les projets spécifiques correspond aux 60 ans de l'ARES.

-Baisse des subventions Etat (FLE et VVV) : - 6 833 €

-Augmentation Etat poste adulte-relais : + 33 109 €

-Augmentation Etat subvention projets spécifiques : + 11 366 €

-Baisse des subventions Ville Strasbourg (Fonctionnement) : - 4 715 €

-Baisse des subventions Ville Strasbourg / Projets Ecole Musique : - 5 633 €

-Augmentation Ville subvention Projets Spécifiques : + 8 800 €

-Augmentation Ville subvention CLAS : + 1 800 €

-Augmentation Ville subvention FLE : + 3 333 €

-Augmentation CAF Fonds Aides Exceptionnels : + 50 000 €

-Augmentation CAF Prestation Service agrément CSC : + 36 257 €

-Augmentation CAF subvention CLAS : + 4 208 €

-Baisse des subventions CEA (FLE) : - 1 333 €

-Augmentation CEA subvention Projets Spécifiques : + 2 000 €

4.4 Compte de résultats - Produits 2024/2023

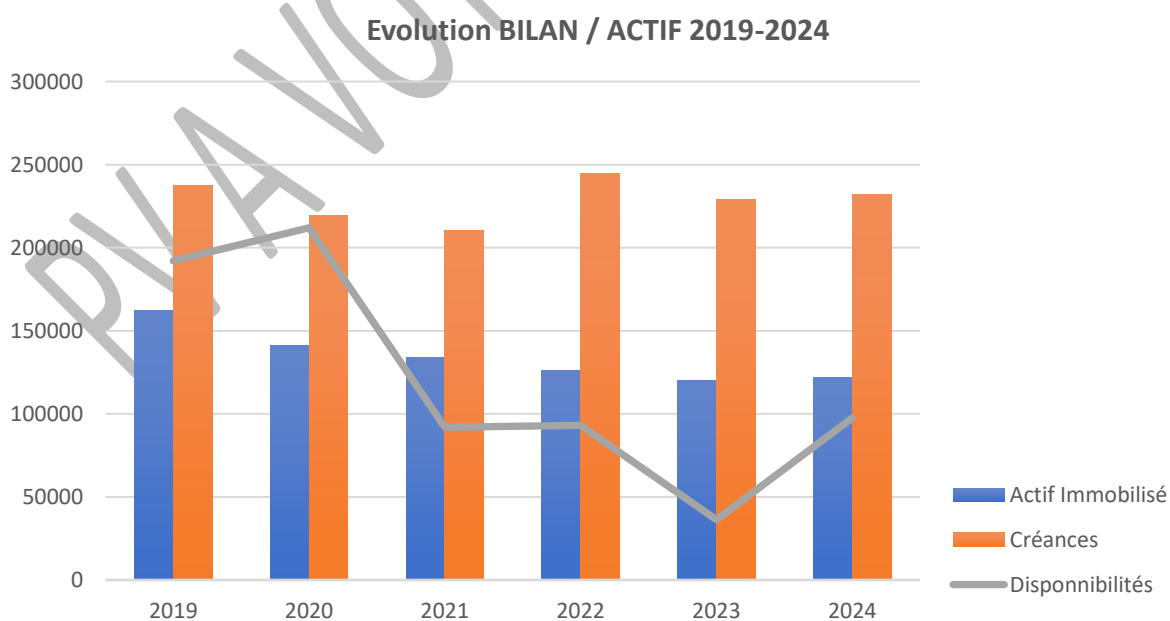
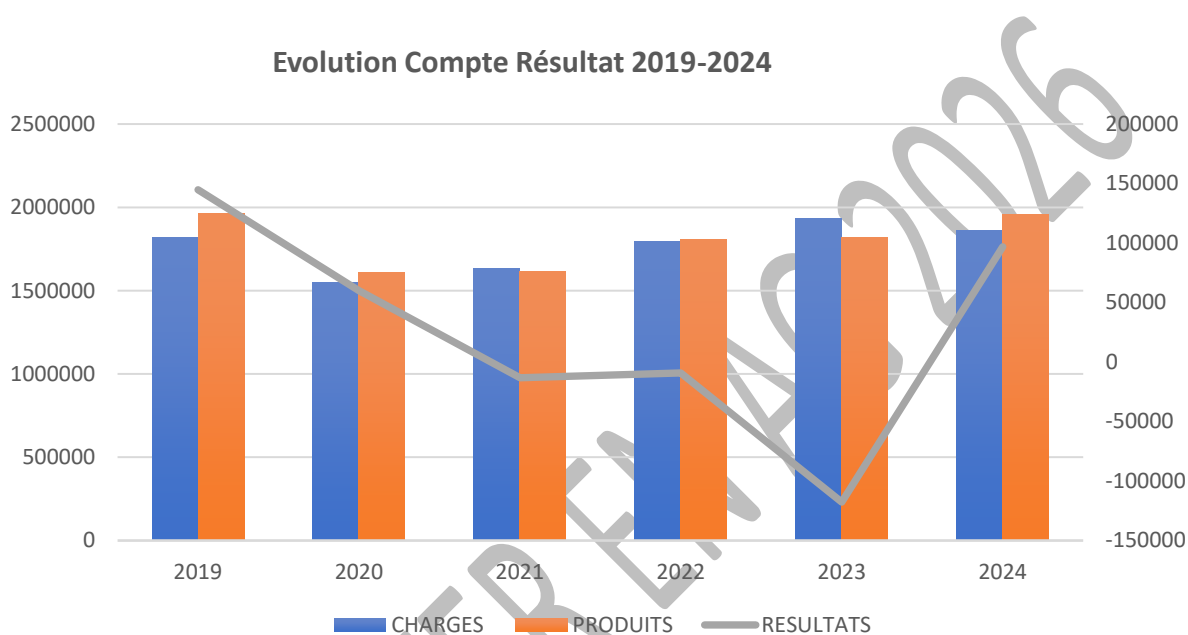
Produits		Réalisé 2023	Réalisé 2024
70	Vente de prestations, mise à dispo de salles	629 598 €	640 406 €
73/74	Subventions	1 110 182 €	1 260 958 €
75	Cotisations	23 763 €	22 057 €
76+77+79	Financier, dons, gestion, transfert de charges, remboursements	53 536 €	31 600 €
78	Reprise provisions et fonds	0 €	0 €
Total produits		1 817 081 €	1 955 021 €
			+ 137 940 € / +9 %

Rappel total charges	1 934 773 €	1 858 199 €
Résultat	-117 692 €	+ 96 822 €

L'année 2024 se termine avec un résultat positif de 96 822 €, alors qu'il était négatif de - 117 692 € en 2023.

Les financeurs ont félicité l'ARES.

4.5 Histogrammes des évolutions.



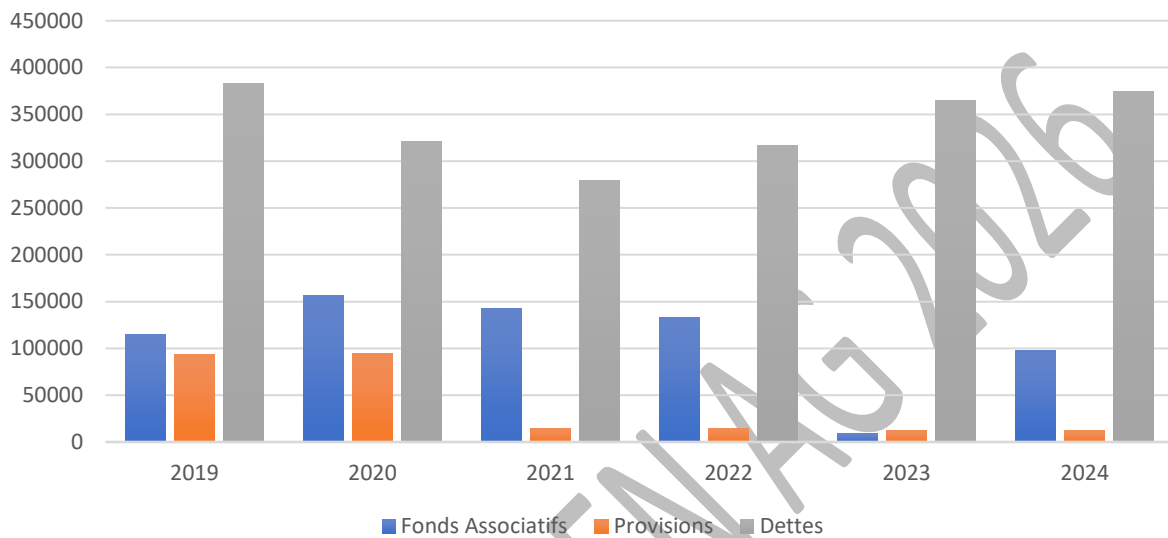
On constate que les 3 postes les plus importants de l'actif sont :

*Les investissements financiers, dont on voit que 95 647 euros seront remboursés sur une période estimée 10 ans.

*Les autres créances dont 172 150 euros sont des reliquats de subvention non encore perçue au 31/12/2024.

*Le solde de trésorerie s'élevant à 115 359 euros. Il faudrait disposer de 3 mois de trésorerie d'avance, soit 350 000 € environ, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Evolution PASSIF 2019-2024



On constate que les 3 postes les plus importants du passif sont :

*Nos fonds propres / retour à une situation plus saine.

*Les dettes fiscales et sociales pour 151 758 euros dont l'essentiel sont des dettes à court terme. Il est très important que la trésorerie disponible et le versement des subventions dues soient réalisées dans les temps pour permettre d'absorber cela.

*Les produits constatés d'avance pour 144 944 euros

Evolution du bilan 2022 – 2024

	2022	2023	2024
Actif			
Actif immobilisé net	126 282 €	120 337 €	122 034 €
Créances	244 639 €	229 125 €	232 315 €
Disponibilités	93 054 €	36 273 €	128 936 €
			+ 92 663 € / + 255 %
Passif			
Fonds permanents	132 542 €	8 898 €	97 524 €
			+ 88 626 € / + 995 %
Provisions et fonds dédiés	14 843 €	11 948 €	11 810 €

Dettes	316 592 €	364 888 €	373 951€
Total	463 977 €	385 734 €	483 285 € + 97 551 € / + 25%

Conclusion du trésorier : la réalisation du bénéfice 2024 permet de recouvrer une situation plus saine financièrement grâce à un travail important et réussi sur les économies de charges et la revalorisation de certaines recettes propres de l'ARES ainsi qu'au soutien des financeurs. Il ne faut pas oublier l'effort important effectué par l'équipe salariée travaillant en assumant de multiples tâches nous permettant des économies sur la masse salariale (travail en mode dégradé). C'est un enjeu important pour l'avenir de l'ARES de pouvoir pérenniser les compétences internes.

5. Rapport du commissaire aux comptes sur l'année 2024

Dan Gompel, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

L'opinion se base sur le contrôle des subventions, des prestations.

Le commissaire aux comptes présente également un rapport spécial sur les conventions réglementées (il concerne Madame Djamilia Ait Ouaraab) centré sur l'organisation logistique des repas.

6. Présentation du budget prévisionnel 2025 et fixation du montant de la cotisation 2025-2026

6.1 Budget prévisionnel 2025

Charges		Prev 2025	Produits		Prev 2025
60	Alimentation, fournitures, matériel pédagogique et activités, fluides...	165 000 €	70	Vente de prestations, mise à dispo de salles, ...	600 000 €
61	Sous-traitance, ménage, contrôle et maintenance, entretien, assurances	380 000 €	74	Subventions	1 270 000 €
62	Honoraires légal, télécom, banque, cotisations, frais conseils et AG	40 000 €	75	Cotisations	20 000 €
63	Taxes salaires, formation continue, ordures, redevances	70 000 €			
64	Appointements, cotisations, prévoyance, mutuelle, charges sociales, formations	1 220 000 €			
65-66-67-68-69	Sacem, intérêts, charges exceptionnelles et de régulation	15 000 €			
Total charges		1 890 000 €	Total produits		1 890 000 €

Budget prévisionnel 2025 : 1 890 000 soit une variation d'environ 50 000 / 2024.

Etienne Fleury insiste sur le travail d'équipe, sur le fait que la masse salariale a évolué de 4 %. Cependant, en 2025, la vigilance s'impose.

Le budget 2025 est un budget de sûreté, proche de celui de 2024.

Des informations du mécénat en réponse aux appels à projets devraient pouvoir consolider ce budget.

Cependant, le travail de fond ne pourra pas être renouvelé, sauf encore sur les frais de ménage et sur les photocopieuses. Un travail d'audit est en cours pour diminuer le nombre de machines.

6.2 Cotisation 2025-2026

La proposition est de la laisser à 17 € pour les particuliers et à 34 € pour les structures.

Fabien Urbes, directeur, précise qu'il y aura des choix à faire, car le travail en mode dégradé ne peut se poursuivre sur la durée sans risque pour les équipes.

Poursuite du travail d'optimisation des coûts.

Sur les subventions, les réponses récentes, à la baisse, imposent de réactualiser des projets en fonction des modifications des financements.

Etienne Fleury - président, donne la parole aux participants.

- Intervention de Roger Noutcha - vice-président. Il note l'absence de subvention de l'Etat pour le secteur jeune, dont il a été responsable il y a 20 ans à l'ARES. Pendant longtemps, les VVV étaient une manne pour pouvoir accompagner les jeunes du quartier dans leurs projets. C'est une véritable perte sans solution à ce jour. L'appui de jeunesse et sport pour les stages sportifs n'est plus d'actualité non plus. Il faut chercher à quelle porte toquer.
- D'autres associations du quartier sont aussi impactées : Laetitia Craig - Lifetime Projects est une association active sur les deux QPV. Chapeauté par l'ARES avec laquelle elle travaille en partenariat. Deux QPV ont été reconnus en 2024, mais il n'y a toujours qu'un seul budget qui doit être déployé sur les deux QPV. Les réponses, encore orales à ce jour, annoncent une réduction des budgets pour l'éducation populaire : de 12000 à 1000 euros, donc un fort impact surtout que les deux tiers du projet sont réalisés. L'impact sur les jeunes est inquiétant car il existe un risque de coupures de liens avec ce public. Les besoins des jeunes augmentent, mais les financements ne suivent pas. C'est avec grand regret que les associations ont pris connaissance de ces décisions.
- Françoise Nassany - Déléguée du Préfet du Bas-Rhin, prend la parole. Elle entend la déception et précise que les réponses formelles devraient arriver prochainement. Elle confirme que le budget est à partager entre les deux QPV et que, sur Strasbourg, tous les quartiers n'ont pas les mêmes besoins.
- Christophe Baas, Educateur à Vilaje, précise que l'association a obtenu une dotation globale, mais qu'il y a nécessité de travailler avec les partenaires. Il déplore le double

discours de l'Etat qui s'inquiète de la santé mentale des jeunes et qui réduit les financements.

- Guillaume Libsig, adjoint à la Ville de Strasbourg rassure quant à l'inquiétude sur les délais de paiement. Il fait référence à l'effet ciseau des différentes crises, énergétique, etc. La Ville est au côté des associations quand cela va bien et aussi quand cela ne va bien. Pour la jeunesse, l'Etat développe essentiellement les financements pour le Service National Universel (SNU). Guillaume Libsig insiste sur la nécessité de bien comprendre que les partenaires locaux de l'Etat dépendent de Bercy et que si les associations sont menacées, cela relève de choix politiques. La bonne nouvelle est que les CSC sont en train de réagir à Paris devant les représentants de l'Etat. La Ville essaye de maintenir les subventions. Il ne faut pas se tromper de cible : ce n'est pas à Strasbourg que cela se décide, mais à Paris.

Etienne Fleury - président conclut en précisant que dans ce contexte difficile, l'ARES va continuer à faire de son mieux.

7. Approbation des rapports

	Contre	Abstention	Pour	Décision
Rapport moral	0	0	21/25	Validé
Rapport d'activité	0	0	23/25	Validé
Rapport financier	0	0	23/25	Validé
Report à nouveau	0	0	23/25	Validé
Budget prévisionnel 2025	0	0	24/25	Validé
Cotisation 2025-2026	0	0	23/25	Validée
PV de l'AGE 2024	0	0	Tous	Validé
PV de l'AGO 2024	0	0	Tous	Validé

8. Élection du tiers renouvelable du Conseil d'Administration

Vote à bulletin secret suite à la présentation de chaque candidat par lui-même.

Chaque membre se présente. Michèle Ehrismann est depuis 40 ans à l'ARES ; Roger Noutcha est à l'ARES depuis 30 ans et il est de retour comme administrateur et non comme salarié.

1	Michèle EHRISMANN	23
2	François GUYON	23
3	Roger NOUTCHA	23

23 votes sur 25 votants. Scrutateurs : Raphaëlle Zhao et Claude Sittler

Les 3 candidats sont élus et le Conseil d'Administration compte maintenant 28 membres.

Proposition de prise de parole pendant le dépouillement.

Annick Sudermann - représentant CAF prend la parole pour dire qu'elle est contente d'être avec nous et fière d'être avec nous. Elle engage l'ARES à continuer dans cette lancée et confirme que la CAF continuera à soutenir l'ARES.

Le Président remercie les salariés, les bénévoles, les partenaires et les associations. Etienne Fleury remercie également son binôme, Roselyne Kuchler - co-présidente. Il insiste sur l'importance d'être à plusieurs et remercie tous les administrateurs.

Tous les participants sont invités à déguster ensemble le buffet proposé par les familles. L'ARES a fait le choix de ce buffet pour les aider au financement d'un séjour de proximité.

Anne Laidebeur, secrétaire adjointe

Étienne Fleury, président

PVA VOTER EN AG 2026